

Initiatives ministérielles

autres à la situation de la famine en Éthiopie, et en général la population canadienne a toujours appuyé les actions de son gouvernement. Je comprends les préoccupations de mon collègue en fonction d'autres conflits, mais, actuellement, nous devons nous engager envers une situation qui était celle que nous vivons actuellement où des pays ont dû faire face d'une façon urgente à une situation nouvelle où nous nous sommes engagés comme gouvernement à venir en aide à des pays d'une façon humanitaire. Je pense que quand on parle d'aide, on recherche toujours comme objectif d'aider entre autres les populations les plus démunies, les plus affectées, et je pense que c'est là l'idée fondamentale derrière notre politique d'aider les populations qui ont à souffrir d'une situation à laquelle, malheureusement, ils n'ont pas demandé d'être affectés, si je peux dire.

Je pense que mon honorable collègue comprend.

Le président suppléant (M. Paproski): Les questions et commentaires sont terminés. Débat. L'honorable député de Victoria a la parole.

[Traduction]

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat. C'est la première occasion que j'ai de le faire en ma nouvelle qualité de porte-parole du parti en matière de défense, de désarmement et de limitation des armements, et je suis impatient de me prévaloir de ce rôle pour proposer un certain nombre de politiques importantes pour notre pays. Nous en sommes à un moment intéressant de l'histoire pour nous occuper de ces questions.

En entreprenant ma tâche dans ce rôle, je tiens à rendre particulièrement hommage à mon collègue qui m'a précédé, le député de Brant, qui a exercé ce rôle pendant un certain nombre d'années avec beaucoup de distinction. Il y en a d'autres qui l'avaient précédé dans ce rôle, pourrais-je ajouter, et j'aurai l'occasion de parler d'un moins un d'entre eux dans une minute ou deux.

L'époque que nous vivons maintenant me paraît importante pour le Canada, car elle lui offre l'occasion de définir très clairement un nouveau rôle à jouer sur la scène internationale et, partant, un nouveau rôle pour lui-même dans le cadre de ses politiques de défense, de désarmement et de limitation des armements.

Je voudrais seulement aborder brièvement, au début du débat, deux ou trois points particuliers. Nous avons maintenant l'occasion, pour la première fois depuis la fin de la guerre, de toucher un véritable dividende de la paix à la suite du changement de la situation en Europe de l'Est. Nous avons l'occasion d'établir un nouveau rôle

pour les services armés. Nous avons l'occasion d'exercer un leadership innovateur dans l'Arctique et dans le Pacifique, dans le cadre des politiques de limitation des armements.

Nous avons l'occasion de faire preuve d'initiative pour mettre fin à l'entente collective qui nous a servis en Europe, chez nous et ailleurs, durant tant d'années, l'OTAN, et pour faire naître une nouvelle organisation de sécurité collective en Europe dirigée avant tout par les Européens. Le Canada et les États-Unis n'ont plus besoin de maintenir des troupes en Europe. Nous n'avons plus besoin de l'OTAN. Le Canada doit avoir pour objectif de faire disparaître l'OTAN, et si l'OTAN ne se dissout pas, le Canada devrait s'en retirer aussitôt que possible.

Nous aurons, dans les semaines à venir, l'occasion de discuter d'un nouvel arrangement pour la surveillance du continent et de la fin de l'accord du NORAD qui vient à échéance en mars de l'an prochain.

La crise irakienne a clairement été provoquée, en dernière analyse, par une violation du droit international de la part de l'Irak. Notre parti se joint aux autres partis à la Chambre des communes pour condamner l'invasion irakienne du 2 août, l'occupation permanente du Koweït par l'Irak et la prise d'otages par le gouvernement irakien. Tous ces actes sont des violations du droit international et des obligations en vertu de la charte de l'ONU et, comme les Nations Unies et la communauté internationale, nous condamnons cette violation du droit international par l'Irak.

• (1640)

Nous appuyons la demande des Nations Unies pour le retrait du Koweït et la libération des otages. Nous appuyons les sanctions imposées par l'ONU et le boycott de l'Irak. Nous appuyons également l'action militaire autorisée par l'ONU pour faire appliquer les sanctions.

En ce qui concerne le rôle du Canada, nous disons que si le Parlement avait été en session lorsque la crise s'est déclarée, nous aurions préconisé un rôle différent de celui qui a été adopté par le gouvernement. Nous aurions dit que le Canada, en tant que membre du Conseil de sécurité, ne devrait pas participer militairement au blocus, mais devrait au contraire se réserver la possibilité d'aider au maintien de la paix lorsque la crise sera terminée.

Toutefois, notre contingent est maintenant là-bas et le retirer du golfe Persique serait envoyer un signal encourageant à l'Irak et à Saddam Hussein. Nous préconisons donc seulement un changement de position, à savoir un retrait vers le golfe d'Oman, afin de nous réserver pour un rôle de maintien de la paix à la fin de la crise.